



ORDRE DU JOUR SÉANCE DU 19 JUILLET 2023 À 19 H 00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 juillet 2023

3. PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2023

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS

4.1 Rapport de la trésorière sur les dépenses autorisées en vertu du règlement 77-2018 - Règlement sur l'administration des finances

4.2 Dépôt du rapport de la Direction des ressources humaines sur les mouvements de personnel

4.3 Dépôt du procès-verbal de la Commission des finances

5. RAPPORT DES SERVICES

5.1 Nomination de monsieur Denis Marcil, conseiller du district 5, à titre de maire suppléant pour la période du 20 juillet 2023 au 15 novembre 2023

5.2 Recommandation au conseil d'agglomération pour la nomination de monsieur Denis Marcil, conseiller du district 5, pour siéger au conseil d'administration de l'organisation PME-MTL Est-de-l'Île

5.3 Réalisation du projet Fous du balados dans le cadre de l'aide financière obtenue de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)

5.4 Approbation des ajustements du protocole d'entente de partenariat avec l'Association du hockey mineur de Pointe-aux-Trembles

5.5 Dérogations mineures pour l'immeuble connu et désigné comme étant les lots 6 437 832 et 6 437 833 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sis au 11 235, boul. Métropolitain et au 8300, place Marien

5.6 Contribution monétaire de 865 194,54 \$ aux fins de l'établissement, du maintien ou de l'amélioration de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 304 572 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal

5.7 Contribution monétaire de 47 698,38 \$ aux fins de l'établissement, du maintien ou de l'amélioration de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels pour l'immeuble sis au 3, avenue Marien, connu et désigné comme étant les lots 6 374 032 et 6 374 033 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal

6. RÈGLEMENT

6.1 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 57-2016 - Règlement sur le plan d'urbanisme - afin d'y intégrer le Programme particulier d'urbanisme pour le secteur centre-ville/avenue Broadway et de modifier certaines dispositions quant à la densité, au réseau cyclable et aux secteurs de redéveloppement

6.2 Adoption - Projet - règlement PR23-29 - Règlement modifiant le règlement 57-2016 - Règlement sur le plan d'urbanisme - afin d'y intégrer le Programme particulier d'urbanisme pour le secteur centre-ville/avenue Broadway et de modifier certaines dispositions quant à la densité, au réseau cyclable et aux secteurs de redéveloppement

6.3 Adoption d'une résolution de contrôle intérimaire dans le cadre de la modification du règlement 57-2016 - Règlement sur le plan d'urbanisme - afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme pour le secteur centre-ville/avenue Broadway et de modifier certaines dispositions quant à la densité, au réseau cyclable et aux secteurs de redéveloppement

6.4 Avis de motion et dépôt de règlement PR23-31 - Règlement de contrôle intérimaire relatif aux nouveaux usages, aux nouvelles constructions, aux opérations cadastrales et aux morcellements de lots faits par aliénation dans le cadre du Programme particulier d'urbanisme pour le secteur centre-ville/avenue Broadway



- 6.5 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement de zonage - afin de créer l'usage « C704 - Établissement de résidence principale », d'ajouter celui-ci à la liste des usages spécifiques autorisés des zones C.06, C07, CV.01, CV.02, CV.03, CV.04, H.01, H.02, H.03, H.04, H.05, H.06, H.07, H.08, H.09, H.10, H.11, H.12, H.13, H.14, H.15, H.16, H.17, H.18, H.19, H.20, H.21, I.20 et I.21, et d'ajuster certaines dispositions du règlement conformément aux dispositions provinciales régissant l'hébergement touristique
- 6.6 Adoption - Premier projet - règlement PR23-33 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement de zonage afin de créer l'usage « C704 - Établissement de résidence principale », d'ajouter celui-ci à la liste des usages spécifiquement autorisés des zones C.06, C07, CV.01, CV.02, CV.03, CV.04, H.01, H.02, H.03, H.04, H.05, H.06, H.07, H.08, H.09, H.10, H.11, H.12, H.13, H.14, H.15, H.16, H.17, H.18, H.19, H.20, H.21, I.20 et I.21, et d'ajuster certaines dispositions du règlement conformément aux dispositions provinciales régissant l'hébergement touristique
- 6.7 Avis de motion et dépôt du projet de règlement PR23-27 - règlement modifiant le règlement 61-2016 - Règlement sur les permis et certificats - afin d'ajouter et de préciser des dispositions sur l'hébergement touristique
- 6.8 Avis de motion et dépôt du projet de règlement PR23-32 modifiant le règlement R14-102-1 - concernant la régie interne du conseil de ville de Montréal-Est afin de modifier les modalités de la période de questions du public, d'interventions des membres du conseil et du maire ou le membre qui préside la séance
- 6.9 Adoption - règlement 738-10 - Règlement modifiant le règlement 738 - Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux – Afin de modifier les conditions pour la garde de poules
- 7. CONTRAT**
- 7.1 Aucun
- 8. PERSONNEL**
- 8.1 Embauche dans le cadre du concours 202305-13 - Directeur du génie
- 8.2 Modifications à la structure du plan d'effectif de la Direction des travaux publics
- 9. AIDE À DES ORGANISMES PUBLICS**
- 9.1 Aucun
- 10. DIVERS**
- 10.1 Aucun
- 11. AFFAIRE NOUVELLE**
- 11.1 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de différents bacs et mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles pour l'année 2024
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENNES ET DES CITOYENS**
- 13. LEVÉE DE LA SÉANCE**